

Les enfants se mettent au potager collectif

Le 29 avril dernier, à l'initiative de l'association des parents d'élèves (APE) de la commune, les enfants ont joués aux petits jardiniers. Accompagnés des parents et de membres de l'association, ils ont repiqué les plants dans les petits jardinets participatifs installés en trois endroits de la commune, place du 11-Novembre, au jardin des Bordes et devant l'école primaire.

Dans chaque jardinets il a été planté diverses plantes aromatiques (coriandre, basilic, sauge), ainsi que des tomates cerises. Malgré le mauvais temps, les petits s'en sont donné à cœur joie afin de mener à bien cette initiative. Ils étaient très à l'écoute des conseils prodigués par les grands.

C'est ainsi que les enfants pourront se nourrir des conseils civiques car ces jardins prendront tous leurs sens en se fondant sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie. Que l'on ait quinze minutes par semaine pour arroser ou une heure par jour



Les enfants de la commune ont participé à l'entretien des trois jardins participatifs de la commune. PHOTO P. P.

pour biner ou sarcler, qu'importe !

Des plantations à suivre toute l'année

L'essentiel sera de participer à l'entretien par la suite. Tous les nouveaux jardiniers (petits ou grands) seront naturellement les bienvenus. Les habitants de la commune pourront tout au long de l'année admirer l'évolution de leurs plantations et les adapter à

leurs besoins. Pour les enfants cela constituera un excellent support pédagogique afin de leur expliquer les notions de biodiversité, développement durable, gestion de l'eau... Peut-être que dans quelques années la commune aura retrouvé son nouveau responsable espaces verts.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr

RHYTHMES SCOLAIRES

Trois écoles sur quatre à 4 jours, mais une sur trois dans l'agglo

Thomas BRUNET
t.brunet@dordogne.com

S'il avait voulu faire monter la pression, le nouvel inspecteur d'académie ne s'y serait pas pris autrement. Ces derniers jours, il a joué avec les nerfs des enseignants et des parents d'élèves en retardant l'annonce des retours à 4 jours de classe de leurs écoles à la rentrée de septembre.

Attendue la semaine dernière, la liste des communes dont la demande de dérogation a été acceptée a (enfin) été rendue publique mercredi. Et, à l'exception notable de Périgueux (lire en page 3), elle ne comprend pas de grande surprise. Mais confirme que les 4,5 jours, autour desquels s'organise réglementairement la semaine scolaire, sont désormais (très) minoritaires.

Après la vague de retour de la rentrée 2016 (108 communes pour 124 écoles), ce sont cette fois 134 communes et 166 écoles supplémentaires qui vont revenir à la semaine de 4 jours, qu'avait instituée un certain Xavier Darcos en 2008, pendant la présidence de Nicolas Sarkozy, et qui avait été abandonnée en 2013.

82 % des communes de Dordogne à 4 jours

Ainsi, pour la rentrée 2018 - « et sous réserve de l'accord de l'autorité organisatrice des transports scolaires, en cours d'obtention », précise la DSDEN - ce sont pas moins de 82 % des communes ayant une école (239 sur 290) et 74 % des écoles du département (287 (1) sur 390) qui sont autorisées à fonctionner sur la base des 4 jours. Un véritable plébiscite qui touche essentiellement les communes rurales, celles qui ont du mal à financer et organiser les temps d'activités périscolaires. Des grandes villes, seules Périgueux et Sarlat ont fait ce choix et seule cette dernière a obtenu sa dérogation.

■ 134 communes et 166 écoles de plus passeront à la semaine de 4 jours de classe à la rentrée prochaine.

■ Au total, 82 % des communes seront sur un rythme à 4 jours, soit trois écoles sur quatre (74 %).

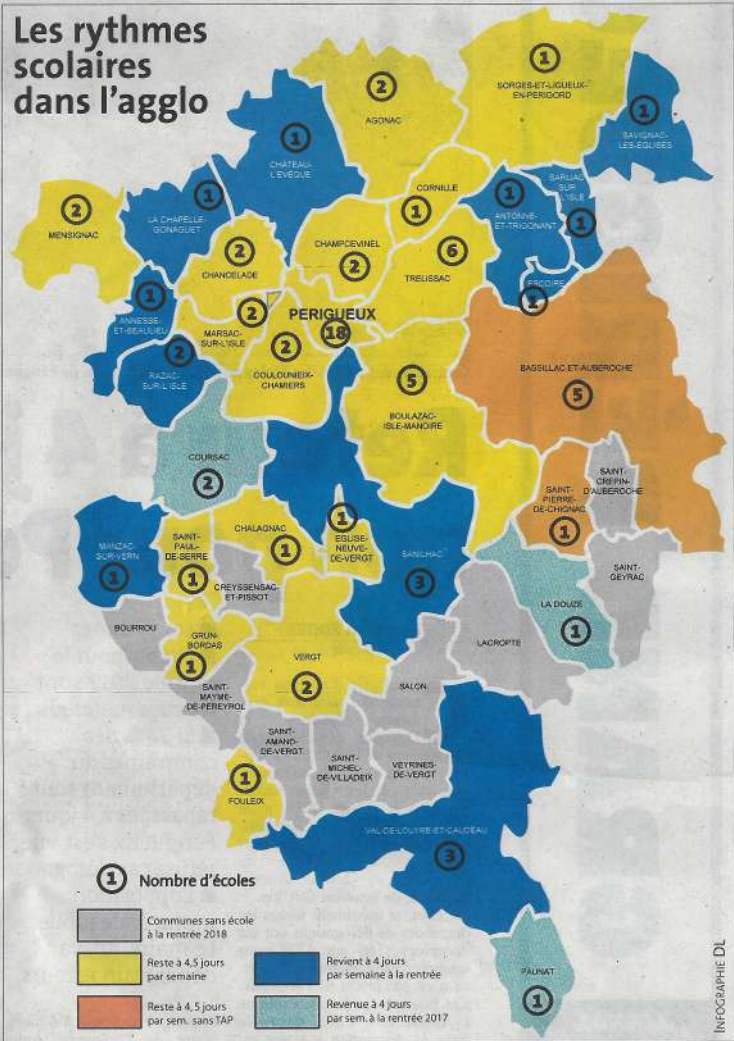
■ Dans l'agglo, elles ne seront que 14 communes sur 38 pour seulement 20 écoles sur 76.

Dans le Grand Périgueux, outre la ville centre, contrainte de rester à 4,5 jours, la première couronne, urbaine, a souhaité conserver les cinq matinées de classe et les TAP, à l'exception notable de Sanilhac.

Celles en revanche qui avaient demandé leur dérogation pour revenir à 4 jours, l'ont toutes obtenue (à part Périgueux bien entendu) : Sanilhac, donc, qui se calcule sur sa voisine Coursac qui était revenue à 4 jours l'année dernière et avec laquelle elle crée des synergies autour du périscolaire, Annesse-et-Beaulieu, Antonne-et-Trigonant, Château-l'Évêque, Escoire, La Chapelle-Gonaguet, Manzac-sur-Vern, Razac-sur-l'Isle, Sarliac-sur-l'Isle, Savignac-les-Eglises et Val-de-Louyre-et-Caudeau. Au total, ce sont donc 14 communes sur 38 qui fonctionneront sur 4 jours à la rentrée, ce qui représente seulement 20 écoles sur 76 (une sur quatre). De quoi y perdre son latin pour les parents d'élèves.

1- Trois écoles qui appliquent l'organisation du temps scolaire sur 4 jours fermeront à la rentrée 2018.

Les rythmes scolaires dans l'agglo



Elles repasseront à 4 jours de classe à la rentrée

- Allemans
- Angoisse
- **Annesse-et-Beaulieu**
- **Antonne-et-Trigonant**
- Bayac
- Beaumontois-en-Périgord (élémentaire Gabriel-Joubert et école de Sainte-Sabine-Born)
- Beauronne
- Bertric-Burée
- **Biras**
- Borrèze
- **Bourdeilles**
- **Brantôme-en-Périgord**
- Campsegret
- Capdrot
- Carlux
- Carsac-Aillac
- Cazoullès
- Celles
- Chaleix
- Champagnac-de-Belair
- Chantérac
- **Château-l'Évêque**
- Cherval
- Condat-sur-Vézère
- Corgnac-sur-l'Isle
- Coulaures

- Cours-de-Pile
- Douchamp
- Echourgnac
- **Escoire**
- **Excideuil**
- Eygurande et gardedeuil
- Eymet (Les Chardonnerets et Pont-de-Juillet)
- Eyzeraç
- Faux
- Fonroque
- Gageac-et-Rouillac
- **Grignols**
- Grand-Brassac
- Groléjac
- Issigeac
- Jumilhac-le-Grand
- **La Chapelle-Gonaguet**
- La Dornac
- La Feuillade
- La Force
- La Roche-Chalais
- La Tour Blanche-Cercles (La Tour Blanche)
- Lalinde
- Lanouaille
- Lanquais
- Le Pizou

- Les Coteaux périgourdins
- **Lisle**
- **Manzac-sur-Vern**
- Mareuil-en-Périgord
- Marquay
- Maurens
- Mauzac-et-Grand-Castang
- Miallet
- Monbazillac
- Monestier
- Monpezat
- Monsac
- **Montagrier**
- Montferand-du-Périgord
- Montignac
- **Montmeyr**
- Moulédyer
- Moulin-Neuf
- Nadailiac
- Naussannes
- **Nègondes**
- **Neuville-sur-l'Isle**
- Paussac-et-Saint-Vivien
- Payzac
- Pazyac
- Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- Prats-de-Carlux
- Pressignac-Vicq

- Proissans
- Razac-d'Eymet
- **Razac-sur-l'Isle**
- **Ribérac**
- Rouffignac-Saint-Cernin
- Saint-Agne
- Saint-Amand-de-Coly
- **Saint-Astier**
- Saint-Aulaye-Puymanjou
- Saint-Avit-Senieur
- Saint-Barthélemy-de-Bellegarde
- Saint-Capraise-de-Lalinde
- Saint-Crépin-et-Carlucet
- Saint-Front-de-Pradoux
- Saint-Gemès
- Saint-Germain-des-Près
- Saint-Germain-du-Salembre
- Saint-Germain-et-Mons
- Saint-Jory-de-Chalais
- Saint-Julien-de-Lampon
- **Saint-Léon-sur-l'Isle**
- Saint-Louis-en-l'Isle
- Saint-Martial-d'Artenset
- Saint-Médard-d'Excideuil
- Saint-Michel-de-Double
- **Sanilhac**
- Sarlande
- **Sarlat-la-Canéda**

- **Sarliac-sur-l'Isle**
 - Saussignac
 - **Savignac-les-Eglises**
 - Segonzac
 - Sencenac-Puy-de-Fourches
 - Singleyrac
 - Siorac-en-Périgord
 - Sourzac
 - Tanniès
 - **Thenon**
 - **Tocane-Saint-Apre**
 - Tursac
 - **Val-de-Louyre-et-Caudeau**
 - Varennes
 - Vergt-de-Biron
 - Verteillac
 - Villars
 - Villetouroux
- Communes et école en attente d'éléments complémentaires :**
- **Léguillac-de-l'Auche**
 - Mènesplet
 - Montpon-Ménéstrol
 - **Saint-Aquilin**
 - Saint-Martin-de-Ribérac
 - Vanxains

INFOGRAPHIE DL

Les philatélistes exposent des trésors

Le week-end dernier, l'Amicale philatélique de la Dordogne présidée par Jean-Marie Valdenaire, a organisé son exposition locale. Plusieurs collectionneurs, usagers, amateurs et curieux du timbre, se sont déplacés à la salle des fêtes pour y faire quelques trouvailles manquantes dans leurs collections et admirer l'exposition contenant plus de 500 feuilles de timbres.

Des timbres collectors

Plusieurs planches de timbres sur les thèmes *Que la Montagne est belle* et *le Périgord* y figuraient, et qui concourront à la Filature pour Timbre passion du 26 au 28 octobre. En amont un concours de dessin sur le thème *La Maison De Tes Rêves* a été organisé par les élèves de l'école primaire. Les dessins feront l'objet



Une première exposition avant l'évènement de Timbre passion, du 26 au 28 octobre. PHOTO PAUL PLAZA

de la création d'un timbre et un collector.

À l'ère du numérique, cela n'attire plus guère les jeunes. Tant pis, les anciennes générations croient en ce bout de papier qui les fait rêver. Ils adorent plus que jamais véhiculer ce message.

Si le timbre ou la carte postale vous intéressent et si vous souhaitez partager ce loisir avec d'autres passionnés, tout le monde est le bienvenu.

Contact : Jean-Marie Valdenaire
au 06 08 26 51 40 ou
apdd24@laposte.net

Projection du film de Michel Chadeuil ce soir



L'écrivain, conteur, enseignant et occitaniste Michel Chadeuil (à gauche) est venu présenter en avant-première son film documentaire en occitan *Una pensada sauvatja*. PHOTO PAUL PLAZA

La municipalité d'Agonac a invité l'occitaniste Michel Chadeuil en avant-première, le jeudi 3 mai à la médiathèque, pour présenter son film documentaire *Une pensée sauvage* (*Una pensada sauvatja*), qui sera projeté ce soir, à 20 heures à la salle des fêtes.

Lors de cette rencontre, le réalisateur Patrick Lavaud ainsi que Julien Robillard, responsable du cinéma itinérant « Ciné Passion en Périgord » étaient présents. La maire Christelle Boucaud a souhaité la bienvenue à l'assistance en témoignant son contentement concernant la projection de ce film dans sa commune, étant aussi très attachée à la culture occitane.

Michel Chadeuil est né en 1947, à Agonac dans la campagne périgourdine. Élevé dans une famille où se côtoyaient quatre générations, il a été toute sa vie un fin observateur de l'ancienne civilisation paysanne. Sa « pensée sauvage » se fait l'écho d'une vision du monde, aujourd'hui disparue, qui plon-

geait ses racines dans l'animisme, le fantastique et le chamanisme. Michel Chadeuil vit à Agonac en communion avec la nature.

Il est un des premiers écrivains occitans de dialecte limousin à avoir utilisé la graphie classique occitane, il est l'auteur de nombreux ouvrages, en occitan et en français (poèmes, romans, contes). Cet écrivain, conteur et enseignant la langue occitane a été intronisé l'année dernière dans l'Académie des lettres et des arts du Périgord.

La projection du film documentaire *Una Pensada Sauvatja* en occitan (sous-titré en français) sera assurée par Ciné Passion, en présence de Michel Chadeuil. La soirée se poursuivra autour du verre de l'amitié et d'échanges.

Pratique. Projection du film ce soir à 20 heures à la salle des fêtes.
Tarifs : 6 € normal ; 4,50 réduit (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi...); 4 € - de 14 ans.
Forfait 5 places ; 20 €.
Tarif de groupe et renseignements au 05 53 06 37 09.

La médiathèque Laurent-de-Graulier a été inaugurée



Christelle Boucaud, la maire d'Agonac, a coupé le traditionnel ruban, entourée de nombreux élus, de personnalités et d'enfants du village. PHOTO P. P.

L'ancienne bibliothèque, rénovée et agrandie, est désormais un espace culturel riche et varié de 150 m² renommé la médiathèque Laurent-de-Graulier du nom de ce chevalier demeurant à Agonac à la fin du XIV^e siècle et au début du siècle suivant. Le lieu a été inauguré le 4 mai par Christelle Boucaud, maire d'Agonac. Lors de cette cérémonie, l'édile a coupé le traditionnel ruban, accompagnée d'enfants de la commune, d'adjoints et conseillers municipaux, en présence également d'Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, la préfète de la Dordogne, Laurent Simplicien, sous-préfet et secrétaire général de la préfecture, Germinal Peiro, président du conseil départemental, Mireille Volpato, conseillère régionale, Stéphane Dobbels, conseiller départemental, ainsi que des élus de communes voisines.

Plus de 1 700 œuvres à consulter

Lors de son discours, Christelle Boucaud a remercié toutes les personnalités présentes et les habitants du village venus très nombreux. Elle a également remercié la Région et le Département pour leur soutien (financier) et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Sans oublier les employés communaux qui ont participé à des travaux de fini-

La médiathèque Laurent-de-Graulier a été inaugurée le vendredi 4 mai en présence de nombreux élus et Agonacois.

Un espace culturel de 150 m² et plus de 1 700 ouvrages sont à la disposition de tous.

tions et les bénévoles qui ont couvert et rangé les livres.

Ce sont désormais quelque 150 m² et plus de 1 700 œuvres que les lecteurs auront le plaisir de consulter. La médiathèque est dotée d'une salle d'exposition avec rétroprojecteur pour la diffusion de films ou autres documentaires.

Une salle est également à disposition pour les journées « Bébés lecteurs » ou les animations concernant les tout-petits. Les enfants ont une zone qui leur est dédiée avec des tapis, coussins multicolores et divers livres.

Un service de portage à domicile de livres

Des ordinateurs avec accès internet sont à disposition, ainsi que des fauteuils de lecture pour profiter d'un moment de calme en écoutant des CD ou en visionnant

des DVD. Des services tels que le portage à domicile de livres, CD... pour les personnes ne pouvant se déplacer et l'organisation d'après-midi ludiques sont également mis en place.

L'emprunt de CD et livres est gratuit

La nouvelle médiathèque est un lieu de vie au service de la population. La consultation et l'emprunt de CD et livres sont gratuits. C'est aussi un lieu d'expositions où déjà de très nombreux artistes agonacois se sont approprié les murs permettant d'y présenter leurs œuvres. Pour vous guider, c'est Line Peslerbe qui, depuis le 1^{er} septembre dernier avait intégré la bibliothèque d'Agonac, sera responsable de la médiathèque. Elle travaillera en collaboration avec Hélène Demur qui a déjà accompli de nombreuses années au service de la commune dans l'ancienne bibliothèque.

Pratique. Heures d'ouverture : lundi et jeudi de 14h à 18h ; mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h ; samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Médiathèque, 10 avenue de La Beauronne à Agonac. Tél. : 05 53 06 12 06. agonac.bibliotheque@gmail.com

■ Correspondant DL
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

Derniers préparatifs avant un week-end de fête



Les bénévoles sont prêts pour assurer le succès de la fête. PHOTO PAUL PLAZA

La fête communale d'Agonac se tient ce week-end. Le programme s'annonce riche et varié.

La fête débutera samedi à 8 heures par un concours de pêche au Bassin, l'inauguration suivra à 11 h 30 au même endroit. Ce moment a été choisi pour la pose d'une plaque commémorative en l'honneur de Maurice Roussarie, Agonacois ayant œuvré durant de longues années au sein du comité des fêtes et de la Fnaca de la commune. Cette petite cérémonie sera accompagnée d'une exposition de photos souvenirs le concernant.

La fête foraine ouvrira à 15 heu-

res sur le parking de la salle des fêtes avec des animations supplémentaires cette année. La restauration et buvette seront également assurées pendant tout le week-end.

À 21 heures, Jojo ouvrira le bal, dont l'entrée sera gratuite avant le tir du feu d'artifice prévu à 22 h 30. La fête se poursuivra avec le bal, clôturant ainsi la soirée.

Élisa Gourvat sera élue reine d'Agonac, dimanche, à 15 heures sur la place du 11-Novembre. Le défilé de chars s'élancera avant de faire une halte au jardin des Bordes pour la pause photo souvenir.

Élisa Gourvat sacrée nouvelle reine du village



Christelle Boucaud, la maire d'Agonac, a remis un magnifique bouquet à Élisa Gourvat, qui était un peu émue. PHOTO P. P.

Le village d'Agonac était en fête ce week-end avec notamment la fête foraine et le traditionnel couronnement de la reine du village. Dimanche, les habitants de la commune se sont réunis sur la place du 11-Novembre en présence de Christelle Boucaud, la maire d'Agonac et de Serge Bouthier, président du comité des fêtes, accompagnés de nombreux bénévoles.

L'édile a salué les personnes présentes et a vivement remercié toute l'équipe du comité des fêtes, qui s'est démenée cette année encore pour organiser cette manifestation qui réunit toutes les familles du village.

Couronnement et défilé des chars

Serge Bouthier a également remercié la commune pour son aide. Puis Christelle Boucaud a procédé au couronnement d'Élisa Gourvat, un peu émue, en tant que reine d'Agonac, ainsi qu'à la remise d'un magnifique

Le village était en fête ce week-end avec son concours de pêche, sa fête foraine et le couronnement de la reine d'Agonac. Entre pluies, orages et éclaircies, c'est Élisa Gourvat qui a été élue reine du village cette année.

bouquet, sous des applaudissements mérités. Lors de la cérémonie, une gerbe a aussi été déposée au monument aux morts et une minute de silence observée, suivie de la Marseillaise.

Et comme le veut la tradition, la nouvelle reine du village a pris place sur le premier char, accompagnée de deux enfants et une dizaine d'autres installés sur le second char, pour défiler dans les rues d'Agonac, au rythme de la banda Jame's Band de Saint-

Pierre-de-Côle. Grands et petits s'en sont donnés à cœur joie avec les confettis. Après une halte au jardin des bordes pour une séance photos, tout le cortège s'est rendu à la fête foraine où la reine était attendue.

Le feu d'artifice annulé en raison de la météo

Parmi les nombreuses festivités du week-end, le concours de pêche de samedi a eu beaucoup de succès avec près d'une trentaine de participants.

En revanche, les pluies de dimanche et les orages ont contraint les organisateurs à annuler le feu d'artifice en soirée. Jeunes et moins jeunes ont pu néanmoins se défouler et profiter du bal, à l'abri dans la salle des fêtes au son de la musique du DJ « Jojo et ses décibels ».

■ **Correspondant DL**
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

Les associations planifient leurs animations

L'assemblée générale de l'association Le rayon d'Agonac s'est tenue la semaine dernière. Émile Maly, son président, a ouvert la séance en présentant le rapport moral sur les animations organisées l'an dernier (Soirée cinéma en plein air, feu de la Saint-Jean, festival de musique Mnop, Lou Casa et la foire aux vins sans oublier le Téléthon).

Le trésorier Patrick Bost a présenté le rapport financier, qui s'avère équilibré avec un excédent de 1 543,75 €. Cette somme sera utilisée en fonction des besoins.

Onze associations sont adhérentes cette année au Rayon d'Agonac qui aura pour activité principale de toutes les fédérer pour l'organisation de manifestations ponctuelles tout au long de l'année.

Un bureau reconduit

Elle sera amenée à avoir d'autres implications dans la commune en accompagnant les porteurs de projets dans la logistique et la mise en œuvre de leurs événements, la finalité étant d'œuvrer



Les quatre prochains mois seront très animés sur Agonac. PHOTO P. P.

pour le partage et les échanges dans un esprit toujours convivial. Le bureau a été reconduit : Émile Maly (président), Patrick Vacher (secrétaire), Patrick Bost (trésorier). À la suite de cette assemblée générale, tous les participants ont participé avec d'autres associations à municipale vie associative et culturelle représentée par Bernadette Luquain.

L'ordre du jour était particulièrement chargé tant les animations

sont nombreuses et importantes pour les quatre mois à venir dans la commune:

Le besoin de coordonner tout cela est bien évident afin de planifier et d'organiser les nombreuses tâches à répartir et mener à bien leur bon déroulement.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr